

Premiers résultats de l'Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut de 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 27 mars 2017

La fonction publique est l'employeur le plus important au Nunavut. Les nouvelles données provenant de l'[Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut](#) de 2016 portent sur les conditions propices à un bon environnement de travail, ainsi que sur les obstacles potentiels à l'emploi et au maintien en poste des Inuits dans la fonction publique au Nunavut.

Environ 6 300 employés travaillent dans le secteur public au Nunavut, dont 95 % pour le gouvernement du Nunavut et 5 % pour le gouvernement du Canada au Nunavut.

Parmi les employés de la fonction publique au Nunavut, un peu plus de la moitié sont des Inuits (52 %). Près des deux tiers (65 %) sont de sexe féminin, même si les femmes représentent moins de la moitié de la population du territoire (49 %). Près de la moitié de tous les employés (49 %) sont âgés de 30 à 49 ans, ce qui est supérieur à l'âge médian au Nunavut qui est de 24 ans.

Plus de la moitié des employés du gouvernement occupent des postes permanents

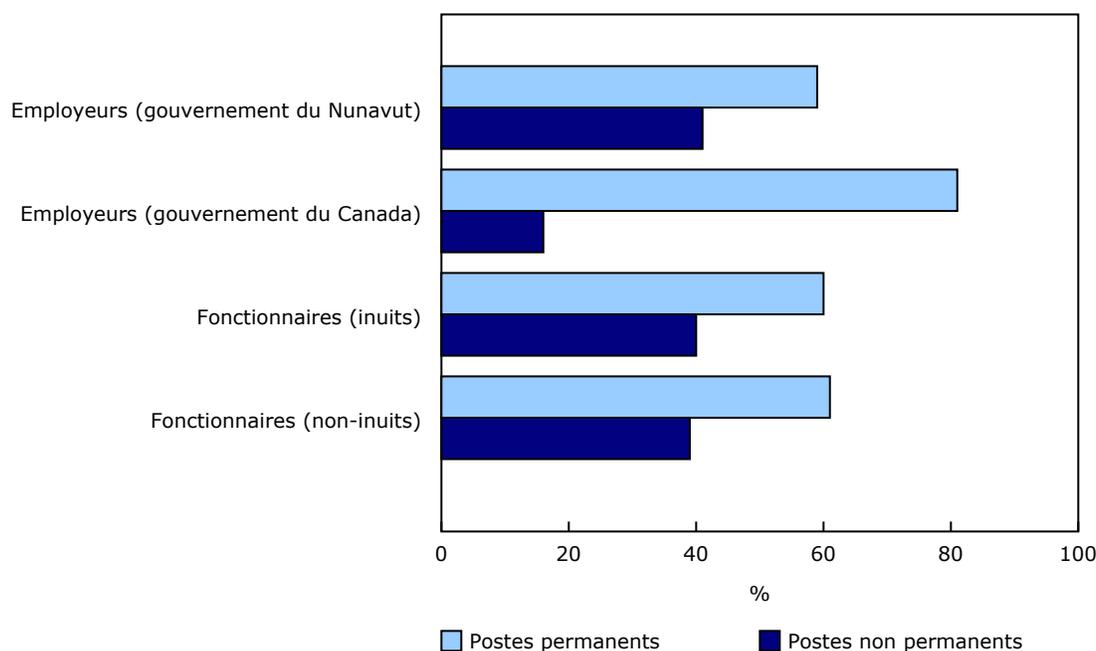
Au total, un peu plus de 3 employés sur 5 occupaient un poste permanent (pour une période indéterminée), alors que 2 employés sur 5 avaient des postes non permanents, c'est-à-dire des emplois saisonniers, contractuels, occasionnels ou pour une période déterminée.

Néanmoins, la répartition des emplois permanents et non permanents variait selon l'employeur. Une majorité de fonctionnaires du gouvernement du Canada (81 %) au Nunavut occupaient des postes permanents. À titre de comparaison, une proportion plus faible de fonctionnaires du gouvernement du Nunavut (59 %) a déclaré occuper un poste permanent. Les fonctionnaires inuits et les fonctionnaires non inuits étaient tout aussi susceptibles de mentionner qu'ils occupaient un poste permanent.



Graphique 1

Le pourcentage le plus élevé de postes permanents se trouve au gouvernement du Canada



Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut, 2016.

Sept fonctionnaires inuits sur dix utilisent une langue inuite au travail

Il y a quatre langues officielles au Nunavut : les deux langues inuites (l'inuktitut et l'inuinnaqtun), ainsi que l'anglais et le français. Lorsqu'on leur a demandé quelles langues ils parlaient assez bien pour les utiliser au travail, 36 % ont répondu « l'inuktitut », et 3 %, « l'inuinnaqtun ».

En général, 38 % des fonctionnaires au Nunavut utilisaient « parfois », « souvent ou toujours » une langue inuite au travail. Lorsqu'on tient compte uniquement des Inuits, cette proportion est encore plus élevée : 69 % des fonctionnaires inuits utilisant « parfois », « souvent ou toujours » une langue inuite au travail.

Une autre façon d'examiner l'utilisation de la langue est de tenir compte de la maîtrise, ou de la capacité de parler, de lire, d'écrire et de comprendre l'inuktitut ou l'inuinnaqtun au travail. Dans l'ensemble, 47 % des fonctionnaires « maîtrisaient » ou « maîtrisaient un peu » une langue inuite, alors que 53 % « ne maîtrisaient pas » de langue inuite. Les fonctionnaires inuits étaient environ huit fois plus nombreux (81 %) que leurs collègues non inuits (9 %) à « maîtriser » ces langues inuites.

Augmenter les possibilités de faire des études ou de suivre une formation est la meilleure solution pour augmenter le nombre d'employés inuits dans la fonction publique

On a demandé aux fonctionnaires de donner leur avis concernant les meilleures solutions en vue d'augmenter le nombre d'employés inuits dans la fonction publique. Les réponses sélectionnées par la plus forte proportion de fonctionnaires inuits comprenaient : augmenter les possibilités de formation en cours d'emploi, accroître les possibilités de faire des études ou de suivre une formation préalable à l'emploi, et encourager les jeunes à poursuivre leurs études.

Note aux lecteurs

L'Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut a été menée auprès de 4 724 personnes, du 25 avril au 24 juin 2016. Les questions ont été élaborées par Statistique Canada, en collaboration avec la Nunavut Tunngavik Incorporated, le gouvernement du Nunavut et Emploi et Développement social Canada.

Il existe de nombreuses façons possibles de définir l'identité inuite. Dans le cadre du recensement, par exemple, les personnes peuvent déclarer « Inuit » comme identité ou ascendance autochtone. Dans la présente analyse, la population inuite a été définie comme celle ayant répondu « oui » à la question suivante de l'Enquête auprès des fonctionnaires du gouvernement du Nunavut : « Êtes-vous inscrit en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut? »

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, ou Accord sur le Nunavut, est un accord qui a été conclu en mai 1993 par la Nunavut Tunngavik Incorporated, le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les modalités de l'inscription sont définies à l'article 35 de cet accord. L'un des objectifs de cet accord, défini à l'article 23, est l'engagement de recruter et de maintenir en poste un plus grand nombre d'Inuits dans la fonction publique, en fournissant de la formation ou une autre forme de soutien.

Langues inuites : ce terme renvoie aux résultats qui combinent l'inuktitut et l'inuinnaqtun.

Maîtrise : Ce terme correspond à un niveau catégorisé de maîtrise fondée sur quatre questions concernant la capacité perçue des répondants d'utiliser l'inuktitut ou l'inuinnaqtun au travail (p. ex. parler, lire, écrire et comprendre). Dans la présente analyse, les répondants classés comme « maîtrisant » ou « maîtrisant un peu » l'inuktitut ou l'inuinnaqtun ont été regroupés dans une catégorie, puis ils ont été comparés aux autres qui ont été classés comme « ne maîtrisant pas » une langue autochtone.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5226.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).